

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **14^e** jour du mois **d'août** de l'an **2023**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
M. Luc St-Laurent, conseiller
Mme Diane Audit-Goddard, conseillère

Absence : Mme Marilène Poirier, conseillère

Est également présent : Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 35** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20230814-01

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20230814-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20230814-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

1.3 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 juin 2023

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20230814-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 4 juillet 2023

20230814-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – juillet 2023

20230814-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – juillet 2023

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – juillet 2023

20230814-06 3.5 Frais d'arpentage – achat d'une parcelle du lot 6 077 825 – route 257

20230814-07 3.6 Engagement route des Sommets – Société de développement Économique du Granit

20230814-08 3.7 Procédure d'injonction – facture frais juridiques

20230814-09 3.8 Changement de date – déplacer la prochaine séance au 5 septembre 2023

- 20230814-10 3.9 Inscription du maire – congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 20230814-11 Soumission – aménagement paysager aux cimetières
4. LÉGISLATION
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
6. TRANSPORT ET VOIRIE
- 20230814-12 6.1 Travaux route 257 – décompte progressif 2
- 20230814-13 6.2 Travaux route 257 – facture surveillance de chantier juin et juillet 2023
- 20230814-14 6.3 Travaux route 257 – facture BELL - déplacement des utilités publiques
- 20230814-15 6.4 Octroi de contrat – réserve d’abrasif hiver 2023-2024
- 20230814-16 6.5 Octroi de contrat – sel de déglçage hiver 2023-2024
7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis en juillet 2023
- 20230814-17 8.2 PIIA – bâtiment complémentaire 5 rue Lise, lot 6 078 916
- 20230814-18 8.3 PIIA – modification de la galerie 7 rue Alice, lot 6 431 182
- 20230814-19 8.4 PIIA – revêtement de toiture 18 rue des Sommets, lot 6 077 700
- 20230814-20 8.5 PIIA – bâtiment complémentaire 17 rue Lise, lot 6 431 191
9. LOISIRS ET CULTURE
- 20230814-21 9.1 Comité de suivi – plan directeur vélo – MRC des Sources
- 20230814-22 9.2 Don – fête familiale Darveau au parc des Loisirs
10. RESSOURCES HUMAINES
- 20230814-23 10.1 Inscription des employés de voirie – formation « *Notions de base techniques en voirie* » par l’Association des travaux publics du Québec
- 20230814-24 10.2 Vacances – directeur général
11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI
- 12.1 Programme général d’assistance financière lors de sinistre – pluies abondantes 10 juillet 2023
- 12.2 Programme d’aide à la voirie locale – volet entretien (PAVL-VE)
- 12.3 Programme d’aide à la voirie locale – projets particuliers d’amélioration-circonscription électorale (PAVL-PPA-CE)
- 12.4 Demande d’attribution d’un code postal à Ham-Sud – réponse de Postes Canada
13. VARIA
- 20230814-25 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20230814-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

1.3 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 juin 2023

Le directeur général dépose le procès-verbal de la séance du CCU tenue le 27 juin 2023.

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20230814-03

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 4 juillet 2023

***Il est proposé par Simon Larrivé
Et unanimement résolu***

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **1 318 716,94 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 4 juillet 2023.

ADOPTÉE

20230814-04

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – juillet 2023

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

D'accepter la liste des chèques à émettre au **14 août 2023** d'une somme de **131 653,50 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

<i>Fournisseurs</i>	<i>Montants</i>
1 AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.	74 011,71 \$
2 CARRIERE PCM INC	2 631,34 \$
3 CENTRE AGRICOLE WOTTON	-2,61 \$
4 CONSULTANTS GTE	6 468,15 \$
5 ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	92,27 \$
6 EXCAVATION LYNDON BETTS	5 868,68 \$
7 GROUPE RDL VICTORIAVILLE SENCRL	21 201,39 \$
8 HYDRO QUEBEC	884,57 \$
9 INFORMATIQUE ASR	45,94 \$
10 JN DENIS INC	421,77 \$
11 JUHOULE INC	8 695,83 \$
12 LES DEBROUSSAILLEURS GSL INC.	1 603,90 \$
13 MEGABURO - DRUMMONDVILLE	85,09 \$
14 NOVO SST	61,67 \$

15	PNEUS & MECANIQUE VACHON	65,48 \$
16	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	94,68 \$
17	SCIES A CHAINE CLAUDE CARRIER	102,88 \$
18	SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	57,58 \$
19	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	366,16 \$
20	THOMAS MUNKITTRICK INC.	1 262,66 \$
21	TRANSPORT EXCAVATION M. COUTURE & FILS INC	6 803,65 \$
22	VISA	38,37 \$
23	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	221,19 \$
24	WASTE MANAGEMENT	571,15 \$
	TOTAL:	<u>131 653,50 \$</u>

ADOPTÉE

20230814-05

3.3 Salaires payés de la Municipalité – juillet 2023

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **19 587,12 \$** émis du 4 juillet au 14 août 2023.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – juillet 2023

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 30 juillet 2023.

20230814-06

3.5 Frais d'arpentage – achat d'une parcelle du lot 6 077 825 – route 257

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire acquérir une parcelle du lot 6 077 825 dans le cadre des travaux de reconstruction de la route 257 Ouest;

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

D'octroyer le contrat d'arpentage de ladite parcelle à l'entreprise Arpentage Nord Sud pour un montant estimé à 4 500\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

20230814-07

3.6 Engagement Route des Sommets – Société de développement Économique du Granit

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

D'autoriser le directeur général à signer, au nom de la Municipalité de Ham-Sud, la lettre d'engagement envers la Société de Développement Économique du Granit (SEDG) qui stipule que la Municipalité s'engage à informer la SEDG, via la coordination de la Route des Sommets (RDS), de tout bris ou détérioration de l'équipement relié à la RDS installé sur le territoire de la Municipalité jusqu'en 2032.

ADOPTÉE

20230814-08

3.7 Procédure d'injonction – facture frais juridique

CONSIDÉRANT QU'un avis de demande en justice pour l'obtention d'une injonction provisoire interlocutoire et permanente a été signifiée à la municipalité pour empêcher la coupe de trois arbres sur l'emprise municipale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a nommé Cain Lamarre pour la représenter dans le cadre de cette procédure;

CONSIDÉRANT QUE cette procédure judiciaire, entreprise par M. Jean-Pierre Chapleau contre la Municipalité, devant la Cour supérieure du district judiciaire de Saint-François portant le # de dossier 450-17-008765-233, a pris fin;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

D'autoriser le paiement de la facture 70-00000025233 de Cain Lamarre pour les services rendus pour un montant de 6 910.65\$ en incluant les taxes.

ADOPTÉE

20230814-09

3.8 Changement de date – séance ordinaire de septembre au 5 septembre

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée ordinaire du conseil municipal du mois de septembre était prévue le 11 septembre;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déplacer la date de cette assemblée au 5 septembre;

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

DE tenir l'assemblée ordinaire du conseil municipal de septembre le mardi 5 septembre 2023 à 19h30 au bureau municipal.

ADOPTÉE

20230814-10

3.9 Inscription du maire – congrès de la Fédération québécoise des municipalités

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

D'autoriser l'inscription de Serge Bernier au congrès de la FQM qui aura lieu du 28 au 30 septembre 2023.

DE rembourser les dépenses associées sous présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

20230814-11

3.10 Soumission – aménagement paysager aux cimetières

Il est proposé par Luc St-Laurent

Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat pour l'installation d'une haie de lilas aux cimetières à l'entreprise Jardin Eden-Plantation pour un montant de 5 036.45 \$ plus les taxes applicables.

D'utiliser le surplus accumulé affecté à l'entretien des cimetières pour financer le projet pour un montant de 4 889.82 \$.

DE financer la balance du projet à même le surplus accumulé non-affecté.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

Aucun dossier.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20230814-12

6.1 Travaux route 257 – décompte progressif 2

CONSIDÉRANT QUE la phase 2 des travaux de reconstruction de la route 257 ouest est présentement en cours;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière du ministère des Transport du Québec, confirmée par le décret no 1621-2021;

CONSIDÉRANT QUE le surveillant de chantier recommande le paiement du décompte progressif no 2, d'une somme de 1 936 827.54 \$ à *Pavage Centre Sud du Québec inc.* dans le cadre des travaux de reconstruction de la route 257 ouest;

Il est proposé par Simon Larrivée

Et unanimement résolu

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *Pavage Centre Sud du Québec inc.* de la facture associée au décompte progressif no 2 pour les travaux de reconstruction de la route 257 Ouest pour un montant de 1 936 827.54\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

20230814-13

6.2 Travaux Route 257 – Facture surveillance de chantier juin et juillet 2023

CONSIDÉRANT QUE la phase 2 des travaux de reconstruction de la route 257 ouest est présentement en cours;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière du ministère des Transport du Québec, confirmée par le décret no 1621-2021;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de surveillance des travaux a été confié à la firme Avizo Experts Conseils;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *Avizo Experts Conseil* des factures no 210401 et no 210770 pour des montants respectifs de 64 372 \$ et de 76 492\$ plus les taxes applicables pour la surveillance de chantier pour les mois de juin et de juillet 2023.

ADOPTÉE

20230814-14

6.3 Travaux Route 257 – Facture BELL – déplacement des utilités publiques

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *BELL* de la facture no 0096040015 pour un montant de 59 281.20\$ pour le déplacement d'une partie de son réseau dans le cadre des travaux de reconstruction de la route 257 Ouest.

ADOPTÉE

20230814-15

6.4 Octroi de contrat – réserve d'abrasif hiver 2023-2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour constituer une réserve d'abrasif pour l'hiver 2023-2024, soit 1500 TM de sable AB10 et un service de mise en pile;

CONSIDÉRANT QUE les prix suivants ont été soumis :

Excavation Lyndon Betts :	43 264.13\$ incluant les taxes
Transport et excavation Stéphane Nadeau :	34 607.48\$ incluant les taxes

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le contrat soit octroyé à Transport et excavation Stéphane Nadeau, au montant de 34 607.48\$, conditionnellement à l'obtention d'un rapport de granulométrie conforme aux normes du MTQ pour l'année 2023-24.

ADOPTÉE

20230814-16

6.5 Octroi de contrat – sel de déglacage hiver 2023-2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour l'achat de 115 TM de sel de déglacage pour l'hiver 2023-2024 et que les prix suivants ont été soumis :

Sel Warwick : 15 337.55 \$ en incluant les taxes
Sel Frigon : 14 610.75 \$ en incluant les taxes

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le contrat pour la fourniture et le transport de 115 TM de sel de déglacage soit octroyé à Sel Frigon, au montant de 14 610.75 \$ pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis en juillet 2023

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de juillet 2023 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20230814-17

8.2 PIIA – bâtiment complémentaire 5 rue Lise, lot 6 078 916

CONSIDÉRANT que le projet consiste à construire un nouveau bâtiment complémentaire au 5 rue Lise;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de construction conforme a été soumise laquelle porte le # 2023-07-0036 ;

CONSIDÉRANT que l'architecture et les matériaux s'harmonise avec le bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT que le projet respecte l'ensemble des critères et objectifs du PIIA ;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE le projet de construction d'un bâtiment complémentaire au 5 rue Lise soit accepté tel que présenté en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20230814-18

8.3 PIIA – Modification de la galerie 7 rue Alice, lot 6 431 182

CONSIDÉRANT que le 7, rue Alice est située en zone Rur32 donc dans un secteur assujetti au PIIA;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de construction conforme a été soumise laquelle porte le #2023-07-0039;

CONSIDÉRANT que la galerie proposée diffère du plan de construction original soumis au permis de construction #2021-10-0078, la superficie étant légèrement plus grande et du fait qu'elle sera construite en bois plutôt que de béton;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle présentée en vertu du règlement sur les PIIA;

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

QUE le projet de galerie au 7 rue Alice soit accepté tel que présenté en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20230814-19

8.4 PIIA – Revêtement de toiture 18 rue des Sommets, lot 6 077 700

CONSIDÉRANT que la propriété sise au 18 rue des Sommets est située en zone V5 donc dans un secteur assujetti au PIIA ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de rénovation conforme a été soumise laquelle porte le #2023-07-0042;

CONSIDÉRANT que le projet consiste au remplacement du bardeaux d'asphalte rouge brique/brun par une tôle émaillée de couleur rouge ;

CONSIDÉRANT que le secteur est parsemé de toiture aux couleurs variées ;

CONSIDÉRANT que la résidence visée est située dans un milieu boisé ;

CONSIDÉRANT que le projet respecte la majorité des critères et rencontre les objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle présentée en vertu du règlement sur les PIIA.

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

QUE le projet de remplacement du revêtement de toiture au 18 rue des Sommets soit accepté tel que présenté en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20230814-20

8.5 PIIA – bâtiment complémentaire 17 rue Lise, lot 6 431 191

CONSIDÉRANT que le projet consiste à construire un nouveau bâtiment complémentaire;

CONSIDÉRANT que le 17 rue Lise est situé en zone Rur32, soit dans un secteur assujetti au PIIA;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de construction conforme a été soumise laquelle porte le # 2023-07-0043;

CONSIDÉRANT que l'architecture vise l'installation de panneaux solaire, cohérent avec une habitation durable;

CONSIDÉRANT que les matériaux s'harmonisent avec le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que le projet respecte l'ensemble des critères et objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle présentée en vertu du règlement sur les PIIA.

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le projet de bâtiment complémentaire soit accepté tel que présenté en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

20230814-21

9.1 Comité de suivi – plan directeur vélo – MRC des Sources

CONSIDÉRANT qu'en juin dernier, la MRC des Sources a adopté le Plan directeur vélo;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources désire mettre sur pied un comité de suivi régional pour le développement de l'offre vélo sur le territoire où chaque municipalité sera impliquée;

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité offre le siège à un citoyen volontaire pour participer à ce comité.

ADOPTÉE

20230814-22

9.2 Don – fête familiale Darveau au Parc des Loisirs

CONSIDÉRANT qu'un don de 130 \$ a été remis à la Municipalité suite à une fête familiale tenue au Parc des Loisirs;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité remette cet argent à la Maison des jeunes et au comité des loisirs dans une proportion de 50% / 50%, soit 65.00\$ à la Maison des jeunes et 65.00 \$ au comité des loisirs.

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

20230814-23

10.1 Inscription des employés de voirie – formation « *Notions de base techniques en voirie* » par l'Association des travaux publics du Québec

CONSIDÉRANT que l'Association des travaux publics du Québec offre une formation nommée « Notions de base techniques en voirie » ;

CONSIDÉRANT que la formation se donne en visio-conférence le 19 septembre au coût de 195.00 \$ par personne;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité autorise l'inscription des employés de voirie disponibles à suivre cette formation.

ADOPTÉE

20230814-24

10.2 Vacances – directeur général

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le conseil accorde au directeur général une semaine de vacances payée supplémentaire en 2023, en plus des vacances prévues au contrat de travail.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

À 20 h les citoyens posent des questions aux élus.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

12.1 Programme général d'assistance financière lors de sinistre – pluies abondantes 10 juillet 2023

Le directeur général informe les membres du conseil que la Municipalité ainsi que les citoyens pourraient bénéficier d'une assistance financière en vertu du programme mentionné ci-dessus pour les pluies abondantes survenues du 7 au 11 juillet 2023. Les sinistrés ont jusqu'au 21 octobre 2023 pour faire une demande d'assistance financière au ministère de la Sécurité publique.

12.2 Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien (PAVL-VE)

Le directeur général annonce aux membres du conseil que la Ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec a accordé une aide financière maximale de 198 378 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet entretien.

12.3 Programme d'aide à la voirie locale – projets particuliers d'amélioration circonscription électorale (PAVL-PPA-CE)

Le directeur général annonce aux membres du conseil que la Ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec a accordé une aide financière maximale de 25 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet projets particuliers d'amélioration circonscription électorale de Richmond.

12.4 Demande d'attribution d'un code postal à Ham-Sud – réponse de Postes Canada

Le directeur général informe les membres du conseil qu'une demande d'attribution d'un code postal a été faite en 2020 à Poste Canada par le bureau du député M. Alain Rayes. Postes Canada maintien son refus et les raisons sont de d'ordres logistiques et opérationnelles.

13. VARIA

20230814-25

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire